



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le 25 janvier 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Transformation numérique des collectivités territoriales**

**France Relance - Jacqueline GOURAULT et Amélie de MONTCHALIN annoncent une enveloppe inédite de 88 millions d'euros pour la transformation numérique des collectivités territoriales.**

Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, se sont rendues ce lundi 25 janvier à Baule dans le Loiret, afin d'annoncer l'ouverture des guichets France Relance destinés à la transformation numérique des collectivités locales. Ils sont désormais accessibles sur [france-relance.transformation.gouv.fr](https://france-relance.transformation.gouv.fr).

La relance est une occasion inédite d'utiliser le numérique pour que les services publics soient plus accessibles pour les citoyens, au plus près de leurs usages du quotidien, et plus simples. Les collectivités, largement engagées dans des projets de transformation numérique à l'ampleur inédite, sont en première ligne de ce défi. Tous les territoires sont concernés.

Le Gouvernement a ainsi souhaité mobiliser une enveloppe de 88 millions du plan France Relance pour les accompagner dans la définition et réalisation de leurs projets de transformation numérique. Les modalités d'utilisation de ces fonds ont été conçues en concertation avec les associations d'élus. Ces crédits visent à favoriser le développement de services publics numériques locaux inclusifs et responsables, à renforcer les collaborations entre l'État et les collectivités territoriales en matière de numérique, à favoriser la mutualisation des énergies et des initiatives et à soutenir la montée en compétence numérique des acteurs locaux.

Ces crédits permettront de financer des outils numériques pour faciliter et accélérer les procédures des citoyens et le travail quotidien des agents. Elles permettront également de soutenir la formation ou encore de renforcer la cybersécurité. La mutualisation des initiatives sera accompagnée par les différents guichets et la montée en puissance des structures locales (syndicats numériques etc..) sera encouragée.

Consultez le dossier de presse :

[https://www.transformation.gouv.fr/files/presse/2021\\_01\\_22\\_Dossier-de-presse\\_France-Relance-WEB\\_0.pdf](https://www.transformation.gouv.fr/files/presse/2021_01_22_Dossier-de-presse_France-Relance-WEB_0.pdf)

**Contact presse Ministère de la Cohésion des territoires et de la Relation avec les collectivités territoriales :**

Tel : 01 44 49 89 06 / Mél : [communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :**

Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : [presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr)